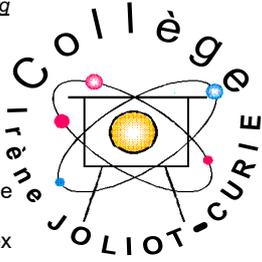


Ministère de l'Éducation Nationale
Académie de Strasbourg



2a rue de l'Espérance
68274 B.P. 145
WITTENHEIM Cedex



NOM : _____

Prénom : _____

Pour une rentrée en classe de : _____

DOSSIER D'INSCRIPTION



SECTION SPORTIVE JUDO

Année Scolaire 2024-2025

Le dossier de candidature est à déposer au Collège pour le 21 mai 2024

A retourner

avec la [copie des bulletins](#) du
1er et 2ème trimestres

CADRE RESERVE A
L'ADMINISTRATION

Résultat de la commission :

NOM et Prénom de l'élève :

Date et lieu de naissance :

Responsable légal :

Adresse : N° Rue :

Code postal : Ville :

Téléphone privé : Portable :

Etablissement scolaire fréquenté en 2023/2024 :

NOM de l'école ou du collège :

Classe actuellement fréquentée : CM2 6ème 5ème 4ème

Adresse :

Si l'élève est licencié(e) , nom du club :

NOM – Prénom de l'entraîneur :

Avis de l'entraîneur sur la motivation et les qualités sportives de l'élève :

.....

.....

Motivations de l'élève :

.....

.....

Avis du directeur d'école (ou du chef d'établissement) :

Nom – prénom :

Capacités scolaires :

.....

.....

Comportement :

.....

▪ **Fonctionnement**

La Section Sportive Scolaire « judo » accueillera à la rentrée 2024 des élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} intéressés par cette option . Le recrutement est élargi aux Districts de Thann et de Guebwiller . L'encadrement des élèves sera assuré par Mr Schnabel Stéphane, professeur d'EPS du Collège , DEJEPS judo et 3^è Dan.

Le Collège mettra en place des structures pédagogiques permettant la poursuite d'études normales, compatibles avec la pratique intensive du judo notamment en ce qui concerne l'aménagement des emplois du temps.

Les jours d'entraînement prévus sont les **Lundis et jeudis de 16h30 à 18h au gymnase du Collège .**

Par ailleurs, le collège offre aux élèves la possibilité d'opter pour le régime externe ou demi-pensionnaire.

Le nombre de places offertes étant limité (sous réserve des places disponibles dans l'établissement), le recrutement des élèves s'effectuera selon les critères suivants :

- **étude du dossier scolaire** (bulletins des 1^{er} et 2^{ème} trimestres de l'année scolaire en cours).
- **étude du dossier d'inscription**

A l'admission dans la section sportive, chaque élève devra

- Remettre la décharge de responsabilité
- adhérer à l'association sportive du collège et participer aux compétitions pour lesquelles ils seront sollicités (judo UNSS , cross...).

Remarque : Pour la rentrée 2024, être licencié dans un club de la FFJDA : judo club de wittenheim ou un autre club de son choix.

▪ **Candidature – Admission – Inscription**

Une commission d'affectation siégera en interne au Collège. Les résultats seront communiqués **fin juin 2024.**

Le responsable légal déclare avoir pris connaissance du fonctionnement de la Section Sportive Scolaire « judo » et, en cas d'admission, s'engage à respecter le règlement intérieur du collège

A, le/ / 2024

Signature des parents :

Signature du(de la) candidat(e) :

